



Justilink – Documents légaux et conditions

1. Conditions générales

Article 1 – Objet

Les présentes conditions générales définissent les droits et obligations de Justilink (ci-après « le Prestataire ») et de ses clients (ci-après « le Client »).

Elles s'appliquent à toutes les prestations fournies par Justilink et prévalent sur toute condition contraire.

L'acceptation d'un devis ou d'une commande implique l'adhésion complète aux présentes CGV.

Justilink propose des services d'assistance juridique par voie électronique (courriel) via la coopérative SmartCoop (BE 0897.398.603).

Nature de l'engagement

Justilink agit dans le cadre d'une obligation de moyens et non de résultat.

Justilink n'est pas un cabinet d'avocats et n'assure aucune représentation légale ou plaidoirie devant une juridiction.

Les documents sont établis sur la base des informations transmises par le Client, qui en reste responsable.

Services

Les services incluent :

La rédaction, correction et mise en forme de documents juridiques et administratifs,

L'accompagnement administratif en ligne,

L'information juridique générale.

Article 2 – Tarifs et prestations

Les prix sont exprimés en euros TVAC (21 %) et facturés via Smart.

Particuliers

Forfait dossier simple : 195 € TVAC (≈3h, 1 document complet).

- Exemple : requête au juge de paix, lettre de réclamation, courrier administratif.

Pack Essentiel (≈5h) : 325 € TVAC (2 à 3 documents).

- Exemple : 2 requêtes simples, ou 1 requête + 1 mise en demeure + 1 courrier.

Pack Avancé (≈10h) : 640 € TVAC (5 à 6 documents).

- Exemple : suivi d'un dossier complet avec plusieurs courriers.

Professionnels

Forfait express (3h) : 195 € TVAC (conditions générales simples, mise à jour d'un contrat, courrier type).

Forfait complet (3h) : 255 € TVAC (inclut corrections pendant 7 jours ouvrables).

Pack Essentiel (≈5h) : 415 € TVAC (2 à 3 documents pros).

- Exemple : contrat de mission + lettre de partenariat + courrier.

Pack Avancé (≈10h) : 810 € TVAC (5 à 6 documents).

- Exemple : série de contrats, CGV, règlement interne.

Pack Premium (≈20h) : 1 550 € TVAC (12 à 15 documents).

- Exemple : externalisation partielle du juridique courant.

- Le nombre de documents est indicatif et dépend de la complexité.

Article 3 – Commande

Toute commande est ferme dès validation par écrit (email) et paiement anticipé via Smart.

Le Client s'engage à fournir toutes les informations nécessaires, exactes et complètes.

Article 4 – Facturation et paiement

Les prestations sont facturées exclusivement via Smart.

Le paiement est exigé anticipativement.

Les packs sont valables 3 mois à compter de la facturation.

Passé ce délai, les heures ou documents non utilisés sont perdus.

Article 5 – Rétractation et annulation

Conformément au Code de droit économique belge :

Le Client particulier dispose d'un droit de rétractation de 14 jours calendrier, sauf si l'exécution a déjà commencé.

Dès démarrage de la prestation (analyse ou rédaction), aucun remboursement n'est possible.

Article 6 – Réclamations

Toute réclamation doit être adressée par email à justilink.contact@gmail.com ou par courrier recommandé au siège de Smart, dans un délai de 5 jours ouvrables suivant la prestation ou la facture.

Passé ce délai, la prestation est réputée conforme.

Article 7 – Corrections

Pour les forfaits complets et packs, les corrections sont incluses pendant 7 jours ouvrables après livraison.

Toute correction ultérieure est considérée comme une nouvelle prestation.

Article 8 – Responsabilité

Justilink agit en obligation de moyens.

Justilink ne pourra être tenu responsable :

D'une mauvaise utilisation des documents fournis,

D'informations incomplètes ou erronées transmises par le Client,

De dommages directs ou indirects liés à l'usage des services.

Article 9 – Confidentialité

Toutes les informations transmises par le Client sont strictement confidentielles.

Cette obligation demeure après la fin de la mission.

Article 10 – Litiges

En cas de litige, les parties rechercheront une solution amiable.

À défaut, les juridictions de l'arrondissement judiciaire du Hainaut seront compétentes.

2. Politique RGPD

Données collectées : nom, email, téléphone, informations nécessaires aux missions.

Finalité : exécution du contrat, facturation via Smart, gestion administrative et communication professionnelle.

Base légale : exécution contractuelle et intérêt légitime.

Droits : accès, rectification, suppression, opposition.

Responsabilité : le Client garantit l'exactitude des informations transmises.

Les données sont transmises à des tiers uniquement pour l'exécution des missions (Smart, administration fiscale).

3. Consentement aux communications

En contactant Justilink, le Client accepte :

De recevoir les réponses à ses demandes,

La conservation de ses données pour la gestion administrative et la facturation,

De recevoir des informations professionnelles (newsletter, mises à jour) uniquement en cas de consentement explicite.

4. Mentions légales

Justilink est un service opéré via la coopérative SmartCoop.

Nom commercial : Justilink

Structure juridique : SmartCoop – Société coopérative à responsabilité limitée

Siège social : Rue Émile Féron 70, 1060 Bruxelles, Belgique

Numéro d'entreprise : BE 0897.398.603

Adresse email : justilink.contact@gmail.com

Directrice de la publication : Dinaly Debaisieux

Hébergement du site : Webador Pro

5. Propriété intellectuelle

Tous les contenus du site Justilink (textes, logo, éléments graphiques) sont protégés par le droit d'auteur.

Toute reproduction, même partielle, est interdite sans autorisation écrite.